

## EN DIRECT DE LA MAIRIE

### ÉTAT CIVIL :

-  **Naissances :** **Le Louroux-Béconnais :** 6 octobre : Thiago HARDY 15 octobre : Malo RIGAUD  
**La Cornuaille :** 14 octobre : Nolan GRIMAULT  
**Villemoisan :** 25 octobre : Lucie GASTINEAU

**URBANISME :** *La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.*

#### Le Louroux-Béconnais :

- LANDAIS Claude et Claudine, 4 rue de l'Hermitage, division en vue de construire ;
- TONNELIER Julien et BORE Roxane, 1 B route des Foresteries, construction d'une maison individuelle ;
- MARTIN Angélique, 12 rue Claude Debussy, Construction d'une maison individuelle ;
- MENARD Samuel, Le Tertre Guérin, restructuration et extension d'une habitation ;
- TROTTIER Hugues et Stéphanie, 5 E rue d'Ingrandes, construction d'une habitation ;
- LES DELICES DU MOULIN D'ANJOU, 13 rue des Clories, extension d'un local existant ;

#### La Cornuaille :

- ROLLET Vincent, La Babinière, abris de jardin – fenêtre de toit et marquise

**COVID-19 :** Le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire au strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire.

- **CONFINEMENT :** Du 30 octobre au 1<sup>er</sup> décembre minimum, les déplacements sont interdits sauf pour motifs dérogatoires et sur attestation uniquement. Des attestations permanentes sont en ligne pour les déplacements domicile-travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs, les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement. Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.
- **EDUCATION :** Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. La prise en charge périscolaire est également maintenue avec, là aussi, le port du masque obligatoire dès 6 ans. Concernant l'enseignement supérieur, l'ensemble des cours sont réalisés à distance (sauf exception pour certains travaux pratiques).
- **PERSONNES AGEES :** Afin de lutter contre la solitude des aînés, les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées pendant le confinement dans le strict respect des gestes barrières.  
Dans les résidences autonomie des Grillons et des Genêts, les visites sont organisées uniquement sur rendez-vous et limitées à 2 personnes. Elles sont prévues de 14h à 18h du lundi au vendredi.
- **TRAVAIL :** Le télétravail est obligatoire à 100% partout où il est possible. Le secteur du bâtiment, des travaux publics ainsi que les usines et exploitations agricoles peuvent poursuivre leur activité. Les bureaux de poste et les guichets des services publics restent également ouverts.
- **COMMERCES ET ERP :** Les commerces et établissements recevant du public (ERP) non essentiels seront fermés pendant le confinement. Contrairement au mois de mars un certain nombre d'activités sont maintenues en particulier les services publics, notamment de guichet, les commerces de gros, les marchés alimentaires et évidemment les laboratoires d'analyse. Les parcs, jardins, plages et plans d'eau restent également accessibles.

*Tous les professionnels, commerces et artisans de la commune qui sont ouverts ou proposent des biens/services pendant le confinement sont invités à se signaler auprès du service communication de la mairie (en précisant les biens et services qu'ils proposent, les horaires d'ouverture et leur contact) à l'adresse mail suivante : [communication@val-erdre-auxence.fr](mailto:communication@val-erdre-auxence.fr)*

- **LIEUX DE CULTE :** Les lieux de culte resteront ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes. Les cimetières ne fermeront pas pendant le confinement.
- **DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX :** Si les frontières avec l'Union Européenne restent ouvertes, sauf exception les frontières extérieures sont fermées. Les Français de l'étranger restent bien sûr libres de regagner le territoire national. Un test négatif de moins de 72h est obligatoire pour entrer sur le territoire. Par ailleurs dans les ports et les aéroports des tests rapides seront déployés pour toutes les arrivées.

### RESTEZ INFORMÉS :

- Sur le site internet [www.val-erdre-auxence.fr](http://www.val-erdre-auxence.fr) (rubrique actualités) où les informations sont mises à jour régulièrement
- Sur la page Facebook de la commune : "Mairie de Val d'Erdre-Auxence" / @valerdreauxence
- Via la newsletter : Inscrivez-vous pour recevoir par mail toutes les actualités : [www.val-erdre-auxence.fr/systeme/newsletters/](http://www.val-erdre-auxence.fr/systeme/newsletters/)

**MASQUES :** En cas de besoin, des masques en tissu réutilisables sont à la disposition des habitants à l'accueil des trois mairies déléguées, aux horaires d'ouverture habituels.

**RECENSEMENT MILITAIRE :** Tous les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2004 et le 31 décembre 2004 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin décembre 2020. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX :** Jeudi 5 novembre de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h > La Glénaie ; Pas du Carillon ; L'Huilerie.

**SYCTOM :** Les déchèteries de Candé et du Louroux-Béconnais restent ouvertes aux jours et horaires habituels pendant le confinement. Toutefois, afin que ce service puisse être maintenu dans les semaines à venir, nous vous remercions de bien vouloir respecter strictement les règles suivantes :

- Port du masque obligatoire ;
- Distanciation physique avec les autres usagers et avec les agents de déchèterie ;
- Optimisation des déplacements : multiplication des venues sur site interdite ;
- Venir seul sauf en cas de déplacement de charges lourdes (l'agent ne pourra pas aider) ;
- Venir avec son propre matériel pour décharger si besoin (fourche...)

Les collectes d'ordures ménagères et d'emballages sont maintenues, ainsi que les vidages des points d'apport volontaire. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du Syctom mis à jour régulièrement : [www.syctomdu Loirebeconnais.com](http://www.syctomdu Loirebeconnais.com)

**CCAS :** Pendant la période de confinement, les permanences du mardi après-midi sont suspendues. En cas de besoin, l'accueil téléphonique reste actif au 02 72 88 15 46. Mireille Poilane répondra à vos demandes et pourra fixer un RDV si nécessaire.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :** Le dossier pour la demande de subvention communale de fonctionnement 2021 est disponible dès à présent sur le site internet [www.val-erdre-auxence.fr](http://www.val-erdre-auxence.fr), dans l'espace association. Les demandes, accompagnées des pièces obligatoires, sont à retourner par mail à [communication@val-erdre-auxence.fr](mailto:communication@val-erdre-auxence.fr) avant le 31 décembre 2020. Passé ce délai et/ou si le dossier est incomplet, la demande ne pourra pas être prise en compte.

**ELAGUER POUR FACILITER LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE :** Les riverains ont l'obligation d'entretenir arbres et haies afin de garantir un bon dégagement des câbles téléphoniques et permettre que le déploiement de la fibre en aérien se fasse dans de bonnes conditions. Les entreprises sont parfois confrontées à des difficultés pour déployer les câbles en aérien. Ces problématiques sont souvent liées aux contraintes d'élagages des arbres/arbustes qui atteignent la hauteur des câbles téléphoniques. Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer que les câbles téléphoniques ont un passage parfaitement dégagé. Les travaux d'élagage sont à réaliser régulièrement et doivent être exécutés de septembre à mars (en sève descendante et en dehors des périodes de reproduction des oiseaux). L'élagage doit respecter une gestion durable des haies qui occupent des fonctions importantes pour l'agriculture, les paysages, la qualité de l'eau, la biodiversité, etc. Les fiches pratiques, disponibles en ligne, vous préciseront les bonnes pratiques à adopter : [www.val-erdre-auxence.fr/actualites/100-fibre-en-anjou-2/](http://www.val-erdre-auxence.fr/actualites/100-fibre-en-anjou-2/)

**SAPEURS-POMPIERS :** Suite aux annonces du gouvernement, les sapeurs-pompiers du Louroux-Béconnais reportent leur tournée des calendriers sur les trois communes déléguées de Val d'Erdre-Auxence.

**AGENCE POSTALE COMMUNALE :** L'agence du Louroux-Béconnais sera exceptionnellement fermée le mardi 24 novembre toute la matinée. Elle sera ouverte l'après-midi de 15h45 à 18h.

**PLUVIOMETRIE :** 107 mm en octobre.

## ASSOCIATIONS

**PRIM'AGE BECONNAIS :** Nous organisons une commande groupée avec le fournisseur allemand Legler qui propose des jouets, des jeux en bois, de la décoration, des sujets de Noël... Si vous souhaitez découvrir ces produits, n'hésitez pas à nous contacter. Des catalogues sont disponibles auprès des membres de l'association. Date limite de commande le 20 novembre pour une livraison début décembre. Contact : 02 41 27 00 72 ou [primage.beconnais@hotmail.fr](mailto:primage.beconnais@hotmail.fr).

**PRIM'AGE BECONNAIS ET APEL ECOLE NOËL PINOT** : Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la bourse aux jouets, livres et décorations de Noël est annulée. Merci de votre compréhension. Prenez soin de vous !

**CENT CULOTTES** : Les Cent culottes vous informent, avec regrets, de l'annulation des représentations de novembre 2020. Vu le contexte sanitaire actuel, il nous semble raisonnable de reporter notre programmation... C'est avec impatience que nous nous retrouverons en 2021 !

**ASVEA FOOT** : En raison du Covid-19, le club a décidé d'annuler le traditionnel repas dansant du 9 janvier 2021.

**BIBLIOTHEQUES** : Suite aux dernières directives gouvernementales, toutes les bibliothèques du réseau sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre. Les animations et les accueils de groupe au sein des bibliothèques sont annulés. Les prêts sont prolongés pendant toute la période de fermeture. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

**CLUB DES JOYEUX** : Toutes les activités sont suspendues pendant le confinement.

**FANFARE LA LORETAINE-CHAZEENNE** : La Sainte Cécile prévue le dimanche 22 novembre au Louroux-Béconnais est annulée et reportée à l'année prochaine.

**SECOURS CATHOLIQUE** : Le 15 novembre, 4<sup>e</sup> journée mondiale des pauvres – journée nationale du Secours Catholique. La collecte de la journée nationale ne peut être faite dans les églises, mais le Secours Catholique continue d'agir... Avec la pandémie, des aides directes ont été apportées près de chez nous. Pour soutenir ces actions, vous pouvez envoyer vos dons à tous moments dans les enveloppes mises à disposition dans la feuille paroissiale, à l'église et à la boulangerie. Un reçu fiscal vous sera envoyé. Vous pouvez aussi faire un don en ligne sur <https://www.secours-catholique.org> Au nom des plus démunis, merci pour votre générosité. Le Secours Catholique-Caritas France est une association loi de 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. SIREN : 775 666 696.

## DIVERS

**THIERRY FROMAGE** : Vente de fromages et saucissons à partir du mardi 3 novembre 2020 dans notre local situé dans la Zone Artisanale « Le Vallon » au Louroux-Béconnais (derrière la Caserne - à côté du cabinet d'ostéopathie). Jours et horaires d'ouverture : le mardi de 16h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 13h.

**LES DÉLICÉS DU MOULIN D'ANJOU** : Pendant la période de confinement, nous informons notre aimable clientèle des nouveaux horaires d'ouverture du magasin : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 12h30 ; le dimanche de 10h à 12h30 (fermé le mercredi). Nous vous proposons nos conserves : foie gras – pâté de canard - rillettes de canard – rillettes de poisson – nos confits, mais également nos plats cuisinés sur commande à emporter. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02 41 73 38 90 ou 06 03 02 46 03. Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter le site [www.lesdelicesdumoulinanjou.fr](http://www.lesdelicesdumoulinanjou.fr) Dans le cadre du protocole Covid-19 nous vous informons que : le port du masque est obligatoire ; du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition ; respect des gestes barrières et des consignes affichées.

**LA BOHEMIENNE** : Pendant cette nouvelle période de confinement, la brasserie reste ouverte aux horaires habituels : mercredi 18h-19h, vendredi 17h30-20h et samedi 9h-12h. Pour venir à la brasserie, n'oubliez pas votre attestation de déplacement « achats dans des établissements dont les activités demeurent autorisées ». Nous avons actuellement en stock les bières suivantes : Blonde 11 : Bohemian Pilsner pur malt d'orge offre un doux équilibre aux arômes de céréales et de houblons avec des notes citronnées et herbeuses ; Blonde 12 : Blonde portée sur des arômes de malt complexes. Les arômes de caramel laissent poindre une douce amertume florale ; Brune : Munich Dunkel portée sur des arômes de café et de caramel. Son amertume discrète et son corps léger laisse s'exprimer pleinement les malts torréfiés. D'autre part, suite au premier confinement et à l'annulation de nombreux événements locaux et mariage, nous vous offrons une remise exceptionnelle de 20% sur la Blonde 11 et la Brune. Passez commande directement à la brasserie, par téléphone au 06 72 85 97 76 ou sur le site [www.brasseriela-bohemienne.fr](http://www.brasseriela-bohemienne.fr) Livraison possible toute la semaine.

## ANNONCES :

- Recherche d'emploi : Je suis assistante de vie et je propose mes services pour le ménage, l'entretien du linge, les tâches administratives, l'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne ; à domicile chez les personnes âgées, handicapées ou auprès des familles. Contact : 06 26 25 49 36.
- À vendre au Louroux-Béconnais : stères de bois de chauffage 90% frêne. 70€ le stère pris sur place. Possibilité de livraison à 10-15 km aux alentours avec supplément. Contact : 06 88 39 53 78.

**PROCHAIN FLASH :** le mercredi 18 novembre 2020

Dépôt des annonces : [fm@val-erdre-auxence.fr](mailto:fm@val-erdre-auxence.fr) / Date limite : le vendredi 13 novembre 2020

## LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 min., trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



# Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

